Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (2010) **Heft:** 1865

Rubrik: [Impressum]

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

règlement de comptes en cas de comportements dissidents.

# Six mois plus tard

C'est d'ailleurs un des éléments qui ressort du reportage publié par Le Monde il y a quelques semaines (10.2.10 La «cagnotte» antidécrochage ne séduit pas les lycéens). Les élèves des deux classes concernées du lycée Alfred-Costes à Bobigny répondent avec réticence aux questions du journaliste et exigent l'anonymat. La plupart doutent même de la réalité de la cagnotte. Et la démotivation a gagné du terrain. Comme le dit une enseignante : «Au début tout le monde pointait aux cours, ce qui ne voulait pas

dire qu'ils travaillaient plus. Depuis la Toussaint, ma classe n'est jamais au complet, deux élèves ont décroché, et sur 25 élèves, je n'en compte que quatre qui croient encore à la carotte». Quant aux élèves des autres classes, ils estiment injuste et discriminatoire une mesure qui pourrait offrir gratuitement à des condisciples ce qu'eux doivent payer de leur poche.

## Désarroi

On peut espérer que l'épisode français, dans sa dimension caricaturale, sera sans lendemain. N'empêche qu'il met en lumière un désarroi social profond face à l'éducation, que l'on observe aussi chez nous. Devant l'explosion des emplois précaires et du chômage, devant la crainte du déclassement – les enquêtes récentes montrent que les parents n'espèrent plus pour leurs enfants un sort meilleur que le leur –, la tentation de la résurgence du «y a qu'à» est grande. D'où le retour en force de l'illusion de la transmission automatique du savoir – le maître parle, donc les élèves apprennent -, et le recours aux bonnes vieilles recettes de la carotte (même sans bâton). Vivement la prise en compte, dans la cité, de la complexité des questions éducatives et des apports de la réflexion pédagogique.